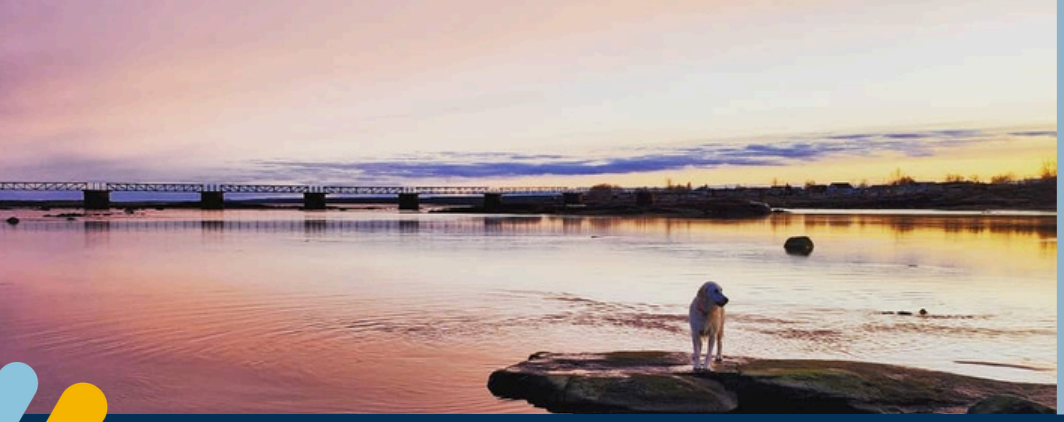




POMPIER.ÈRE PRÉVENTIONNISTE

Concours : INC-29-10-2026
(Poste permanent à temps complet)

PORT CARTIER
Tant à offrir

Le poste

Sous l'autorité du directeur, le titulaire effectue les inspections (résidentielles, commerciales et industrielles), applique la réglementation en prévention des incendies, rédige les avis et les rapports d'inspection, réalise des activités d'éducation du public, contribue à la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI) ainsi qu'à l'élaboration de plans et de procédures d'urgence

Les exigences et les compétences

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou toute autre formation reconnue ou s'engager à l'obtenir dans les 24 mois suivant l'entrée en fonction.
- Réussir l'examen médical requis pour exercer la fonction.
- Démontrer d'excellentes aptitudes en rédaction et en communication écrite.
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.
- Posséder d'excellentes aptitudes en communication, une bonne capacité d'établir des relations avec les citoyens, partenaires et différents services municipaux.
- Faire preuve d'aisance dans l'utilisation des outils informatiques.
- Bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes.
- Capacité à gérer efficacement des priorités et des imprévus.

La rémunération et les avantages

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon les conditions de travail en vigueur prévues à la convention collectives des pompiers et pompières de la Ville de Port-Cartier.

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard le **21 novembre 2026** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com